

Les enjeux de la prévention en matière de santé

Déclaration du groupe de l'artisanat

Comme le rappelle l'avis, une politique globale de santé appelle une bonne complémentarité entre prévention et soins curatifs. Or, la situation de la France en matière de consommation de médicaments et de mortalité prématurée évitable, démontre les lacunes de sa politique de prévention.

Le groupe de l'artisanat approuve les objectifs de l'avis de revoir tant l'approche que l'efficacité de notre politique de prévention en matière de santé. Il considère de plus qu'une telle évolution doit s'accorder avec le souci d'optimiser, voire, à terme, de réduire nos dépenses de santé.

L'avis formule plusieurs axes d'actions susceptibles de donner un nouvel élan à la politique de prévention.

Le groupe de l'artisanat approuve la nécessité d'encourager l'implication de chaque individu dans la gestion de sa santé. Une sensibilisation précoce, dès l'école, avec la diffusion d'une culture de la santé, nous paraît, à cet égard, indispensable. Il approuve également le souci d'assurer une continuité dans la prévention, grâce à l'organisation d'un parcours de prévention composé de visites programmées aux différentes étapes de la vie.

S'agissant de la prévention des risques professionnels, l'avis souligne, à juste titre, la mobilisation des branches professionnelles dans l'accompagnement des TPE-PME. Leur connaissance des spécificités professionnelles leur permet de sensibiliser efficacement les entreprises, mais aussi de les aider dans l'accomplissement des formalités obligatoires. De même, les aides financières proposées par les Carsat aux petites entreprises pour leur permettre de s'équiper et de se former, afin d'améliorer la sécurité de leurs salariés, méritent d'être développées.

Pour le groupe de l'artisanat, ce type de démarches, très concrètes, doit être privilégié à tout alourdissement du formalisme réglementaire.

Le groupe de l'artisanat salue, par ailleurs, l'objectif d'accroître l'efficacité des politiques de prévention-santé, grâce à de nouvelles approches de construction des campagnes d'information, permettant une meilleure appropriation des messages. Le souci de prendre en compte les aspirations comme les réticences du public ciblé paraît tout particulièrement nécessaire s'agissant de prévenir les comportements à risques chez les jeunes.

Le groupe de l'artisanat estime également indispensable d'évaluer plus rigoureusement les politiques de prévention, en amont comme en aval, les enjeux de

santé publique comme financiers exigeant de s'assurer de l'efficacité et de l'optimisation de ces politiques.

Une nouvelle gouvernance du système de prévention sera nécessaire pour bâtir une véritable stratégie autour d'objectifs programmés, hiérarchisés et évaluables. Cette gouvernance devra aussi permettre de mieux coordonner les nombreux opérateurs locaux et nationaux, dont les missions mériteraient, en outre, d'être clarifiées.

Le groupe de l'artisanat s'interroge cependant sur les avantages d'une gouvernance interministérielle, en termes de lisibilité et d'efficacité de la politique de prévention, comme de traçabilité de son financement.

De plus, s'il admet que la prévention ne doit pas être l'apanage des seules politiques de santé, il considère que la vigilance des autres ministères à cet égard doit être proportionnée afin d'éviter l'excès de précaution susceptible de nuire à la responsabilisation des citoyens dans la gestion de leur propre santé.

Le groupe de l'artisanat a voté cet avis.